ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Samedi 5 mai 1900 (15 Floréal An 108 de la République). 125e jour de l'année, 45e jour du printemps, 6e jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 36 ; coucher à 7 h. 49.
Lever de la lune à 10 h. 00, mat. ; coucher à 12 h. 22, soir.
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 4 mai. Baromètre à 2 heures du soir : 762 millim. (variable).
Baisse depuis la veille : 8 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 3° au-dessous ; à 3 heures de l'après-midi : 13° au-dessus.
État du ciel : Clair.
Direction et force du vent : Ouest, faible.
Temps probable pour aujourd'hui : Beau.

ROUBAIX AUX ROUBAISIENS

Pour leur œuvre de réaction, les meneurs de l'Union Sociale et Patriotique, les patrons d'usines russes, dont l'attitude antifrançaise a été flétrie à la tribune de la Chambre, et par les représentants autorisés de l'industrie textile, ont fait appel à des ETRANGERS.

Près de la moitié des candidats, que les cléricaux veulent, par des manœuvres éhontées, imposer à vos suffrages, ne sont pas originaires de Roubaix.

Ce sont des étrangers, amenés ici par les hasards de la vie, et *venus chez vous pour s'enrichir de votre travail.*

Tel est l'avocat Chatteleyn, qui vit des procès et des faillites des petits commerçants malheureux en affaires.

Tels sont les candidats réactionnaires Noyelle, Lecat, Déprés, Cousu, Despatures, Batteau, Canonne, Régnier, Leblanc, Lepoutre, Feneul, Dubois, Heumel, Sarjet.

Aucun d'eux n'est Roubaisien d'origine. Le candidat Sayet est né en Auvergne, à 600 kilomètres de Roubaix.

Roubaisiens,

Vous ne livrerez pas Roubaix à des étrangers !

Républicains et Socialistes,

Vous ne livrerez pas l'Hôtel de Ville aux créatures des Jésuites !

TRAVAILLEURS,

Vous, qui composez l'immense majorité de la population, vous confierez à des travailleurs comme vous, le soin de défendre les intérêts des ouvriers.

LES CANDIDATS DU PARTI OUVRIER SONT DES TRAVAILLEURS, DES RÉPUBLICAINS ET DES ROUBAISIENS.

Vous voterez pour eux !

Vive Roubaix aux Roubaisiens !

SOUVENEZ-VOUS !

Electeurs,

L'administration municipale réactionnaire chassée par vous en 1892, n'avait pas d'argent pour les créations intéressant la classe ouvrière.

Elle oubliait de faire fonctionner les fourneaux économiques et d'instituer la caisse des écoles.

Elle marchandait les vêtements aux enfants nécessiteux des écoles, et les secours aux familles des réservistes, etc., etc.

Par contre, elle dépensait sans compter pour faire venir à Roubaix des troupes et des gendarmes afin de mettre à la raison les ouvriers qui réclamaient des augmentations de salaires.

CITOYENS,

Le 16 mai 1890, le maire Lagache faisait voter une somme de

VINGT MILLE FRANCS

pour payer les dépenses faites par les trois bataillons d'infanterie, les régiments de dragons et de cuirassiers, les douze brigades de gendarmerie appelés à Roubaix par l'administration municipale.

Le 15 mai 1891, le maire Lagache faisait voter une nouvelle dépense de

NEUF MILLE FRANCS

nécessitée par la présence de troupes et des gendarmes appelés par l'administration municipale.

Travailleurs,

Si le sang n'a pas coulé alors, c'est grâce à votre calme.

Souvenez-vous de Roubaix mis en état de siège.

Souvenez-vous des charges de cavalerie.

Souvenez-vous que l'Administration municipale prenant les grévistes roubaisiens pour des voleurs, nous fit la sanglante injure de faire garder militairement les caisses publiques.

Citoyens,

Demain, si par impossible, la réaction s'emparait de l'Hôtel-de-Ville vous verriez encore l'armée, détournée de son rôle de défense nationale, appelée à Roubaix pour marcher contre des travailleurs en grève réclamant paisiblement leur droit.

N'oubliez pas que M. Eugène Motte s'est vanté d'avoir été choisi comme candidat par l'auteur du massacre de Fourmies, le préfet Vel-Durand.

Travailleurs,

Les candidats de l'Union réactionnaire sont les candidats de la guerre civile.

Ce sont ces gens-là qui cherchent toutes les occasions d'opposer les soldats à leurs frères sans armes.

Evitez à Roubaix des jours de deuil et de honte en votant pour les candidats du Parti ouvrier.

AVIS AUX TRIPOTEURS

Electeurs Ouvriers,

La Réaction, vous traitant en esclaves, voudrait vous faire conduire au vote par ses agents et ses policiers !

Cette dernière et honteuse manœuvre est condamnée à échouer piteusement.

Des mesures énergiques et sévères sont prises pour assurer la liberté et le secret du vote.

Il est défendu par la loi de conduire les électeurs à l'urne et de les surveiller pendant le vote.

Tout agent de l'U. S. E. P. qui, en donnant ou promettant de l'argent ou un emploi, obligerait un citoyen à voter contre la *liste ouvrière* serait puni d'un *emprisonnement de trois mois à deux ans* et d'une amende de 500 à 5000 francs.

Celui qui vendrait son vote serait puni des mêmes peines.

Electeurs, la loi vous protège !

Votez librement et sans crainte pour les défenseurs de la classe ouvrière, votez pour les candidats du Parti Ouvrier.

A BAS LES MASQUES !

L'Union Catholique publie un manifeste invitant ses adhérents à voter en masse pour les candidats de l'Union Sociale et Catholique, qui lui ont formellement promis de subventionner les écoles congréganistes et de ruiner les écoles laïques.

Le doute n'est pas possible, dit l'Union catholique.

C'est aussi notre avis. On ne peut douter que les candidats de l'Union cosaque ne soient des réactionnaires parfaits, quand ils sont recommandés aux électeurs par les Ruttelet, les Dazin-Eloi, les Ghesquier, les doyens de Notre-Dame et de St-Martin.

Républicains, vous connaissez le programme de l'Union Catholique !

Pas un de vous ne peut voter pour ceux que l'Union Catholique soutient. Ce serait voter contre la République.

Les masques sont tombés !

Arrière les créatures de la *Croix* ! Arrière les araignées de sacristie.

LA VRAIE VÉRITÉ

A la suite de la publication de l'affiche « Les promesses d'un député » M. Eugène Motte a fait paraître des dénégations mensongères qui lui ont valu de la part du Parti ouvrier la riposte suivante placardée sur les murs de la ville :

LES MENSONGES D'UN DÉPUTÉ

(Suite des promesses)

Pour les Facteurs

M. Motte a dit qu'il avait reçu une lettre de remerciements du personnel des Postes et télégraphes, du bureau de Roubaix, il en a menti.

En effet on lit dans le « Réveil des facteurs », du dimanche 25 février 1900, un article intitulé A L'INDEX avec cette mention : Voici la liste des députés qui ont voté contre les amendements déposés en notre faveur dans la séance du 8 février par MM. Magniaudé et l'abbé Lemire. Ont voté contre : MM... (suivent les noms des députés par ordre alphabétique), et on relève celui de M. Motte.

Voici, du reste, pour l'édification du corps électoral, une lettre adressée à l'*Egalité* par les facteurs de Roubaix :

Place à la Vérité

Les facteurs de Roubaix protestent énergiquement contre le dire de M. Motte et déclarent que jamais ils n'ont pu lui envoyer une lettre de remerciements pour ce motif bien simple. M. Motte a voté contre l'augmentation proposée pour les petits facteurs.

M. Motte n'a voté qu'en faveur des hauts agents des postes et télégraphes, c'est-à-dire pour ceux dont le traitement dépasse 2,400 francs.

Ce n'est en conséquence que d'eux seuls, qu'il pourrait avoir reçu une lettre de remerciements.

Les facteurs.

Voilà donc un mensonge établi.

Pour les Sociétés de la Ville

En 1898, M. Motte, le député cosaque, a promis de partager ses indemnités parlementaires entre toutes les sociétés musicales et chorales de la ville.

Cette promesse électorale constitue un mensonge de plus : les sociétés attendent toujours ! et n'ont rien reçu.

Pour les Trieurs

M. Motte escamote la discussion ; il parle des sommes payées aux trieurs hommes, mais il ne peut nier qu'il remplace les Trieurs par des femmes.

Cet échappatoire constitue un mensonge de plus à la charge de Motte-Chômage, Motte-Misère.

Pour les Réservistes

M. Motte avoue avoir voté contre la suppression des vingt-huit jours, et il donne des explications inacceptables.

Il a donc menti à toutes ses promesses.

Facteurs, Trieurs, Réservistes, souvenez-vous de tous ces mensonges le 6 mai prochain !

VIVE LE PARTI OUVRIER !

UNE AFFICHE A GRAND SUCCÈS

On a apposé l'appel suivant aux ouvriers de fabrique :

TOI qu'on oblige à dire la prière à l'atelier, sous l'œil vigilant d'une nonnette réduite au rôle dégradant de garde chiourme !

TOI qu'on oblige à aller le dimanche, après six jours d'un pénible labeur, s'enfermer dans un Cercle catholique, afin de mieux conquérir ton cerveau, qu'on veut soustraire à la propagande socialiste !

TOI qui vois de plus en plus rogner tes salaires déjà si bas !

Toi qu'on humilie sous une prétendue charité par laquelle on veut acquérir le droit d'opprimer ta conscience

Regarde

ce que les patrons rêvent de faire de toi, de ta femme et de tes enfants ! Vois l'avenir qu'ils préparent à ta famille !

(Ici vient une image avec huit tableaux humoristiques qui obtiennent un colossal succès ! Les gravures représentent les femmes occupant les emplois des hommes.)

On lit ensuite :

Electeur ouvrier

Ce tableau de tes misères futures, qui augmenteraient tes misères présentes, va-t-il te laisser indifférent ?

Vas-tu te laisser conduire au scrutin par le marguillier de ta paroisse ou le contre-maître de ton usine ?

Seras-tu la machine à voter pour le patron, comme tu es déjà pour lui la machine à travail ?

Non, tu ne le voudras pas car tu ferais désespérer de ton bon sens et de ta dignité.

En te rendant à l'urne, tu passeras dédaigneux auprès de ces tristes hypocrites qui rôdent autour des bureaux de vote pour espionner ton bulletin ; plains-les, ces malheureux esclaves, dont la conscience a été achetée, mais ne les coudoie pas !

Tu dédaigneras les insultes contre ta classe affichées par la calotte sur les murs de la ville, ou distribuées à profusion dans les maisons. Cette débauche de papier qui rappelle la période boulangiste leur est facile, ils la paient avec l'argent qu'ils t'ont volé.

Tu voteras pour la liste du **Parti Ouvrier**, pour ceux qui, sans instruction presque, mais honnêtes, ont su gérer les finances municipales à la satisfaction de tous les vrais Roubaisiens et tout en améliorant grandement le sort des malheureux !

Ouvrier, tu te souviendras, en allant voter, que le Parti ouvrier a créé entre autres choses utiles, les *cantines scolaires*, qui donnent à tes enfants, et gratuitement, une nourriture saine et abondante ; la *distribution des vêtements et chaussures*, pour les mettre l'hiver à l'abri de la rigueur du froid ; le **pavillon du Sanatorium** de Saint-Pol, où ils retrempent leurs forces au bord de la mer, etc., etc.

Tu sauras tout ce que le Parti Ouvrier a fait pour la Ville de Roubaix !

Tu te rappelleras tout ce qu'il a créé et tout ce qu'il se propose de créer encore, c'est-à-dire des réformes susceptibles d'améliorer ton sort !

Et malgré les manœuvres ténébreuses des Motte, Chatteleyn, Lepoutre, Deschodt et autres partisans des moines, tu iras au scrutin au cri de : Vive le Parti Ouvrier !

A bas la Réaction !

ACHILLE MANIFESTE

Achille Rousseau engage ses copains à voter contre les candidats que la *Croix* soutient « parce qu'ils représentent toutes ses idées ». (Voir l'article de M. Féron-Vrau, directeur de la *Croix*.)

Pas de confusion possible ! écrit très bien Achille.

Le vote qu'il demande est un vote de trahison.

La politique de défense républicaine est celle des socialistes et des républicains alliés contre les cléricaux. Ce n'est pas celle d'Achille Rousseau.

Les candidats que recommande Achille Rousseau sont ceux que qualifiait ainsi M. Brackers d'Hugo, beau-frère du clérical Sayet :

« Si tous les pseudos-républicains dont l'étiquette menteuse cache des orléanistes, des bonapartistes et autres boulangistes, si tous ces braconniers du suffrage universel arrivaient au pouvoir, la stabilité de nos institutions serait irrémédiablement compromise. »

L'Union sociale à l'Hôtel-de-Ville, c'est la réaction qui triomphe.

Ceux qui, en parlant au nom de la République, demandent de voter pour les cosaques sont des traîtres ni plus ni moins.

LES ŒUVRES SOCIALISTES

Au sujet d'aqueducs

Depuis la dure leçon qu'il a reçue, l'autre semaine, dans une assemblée dont il fait encore partie, pour quelques jours, et qui lui a été administrée publiquement par des hommes dont la modération est connue, **Achille Rousseau ne décolère plus. Dans sa rage sotte, il nous a envoyé la lettre suivante :**

Roubaix, 3 mai 1900

Monsieur G. Lesur,
rédacteur à l'*Egalité de Roubaix-Tourcoing*

Dans votre article paru ce jour et intitulé « Des Chiffres », vous citez mon nom sans aucune espèce de droit ni d'à-propos. Vous savez cependant ce qu'il en coûte, quand on se permet de me diffamer. Vous allez donc avoir, s.-v.-p., l'obligeance d'insérer cette rectification dans votre plus prochain numéro et en caractères identiques à l'attaque.

Je n'ai absolument rien touché de la ville de Roubaix, qui ne me devait rien. La maison «Léon Allart et Cie», — dont la présente réserve tous les droits de poursuites ou de rectifications qu'elle croirait devoir vous demander — a eu deux procès en indemnités avec la Ville, à la suite d'inondations produites en 1893 et 1894, par le système d'« aqueduquage », procès qu'elle a gagnés (ainsi jugé deux fois par le Conseil de Préfecture de Lille et une fois par le Conseil d'Etat, à la suite d'expertises par des ingénieurs compétents).

Je suis *fondé de pouvoirs* de cette maison et n'ai agi qu'en qualité *de son mandataire*. La ville ne me connaît donc pas *personnellement*, et je vous dénie le droit de dire que j'ai touché d'elle une « indemnité » quelconque, poursuivie « âprement » pour de « soi-disant » dommages.

Si vous publiez la présente, je vous ferai grâce des poursuites en correctionnelle ; si vous ne la publiez pas, je me propose de les exercer.

Inutile de vous saluer, n'est-ce pas ?

A. ROUSSEAU.

Rousseau est comme Deschamps : il a dû mettre à profit les leçons des Jésuites.

Admirez, en effet, cette *qualité de mandataire* qu'il exhibe et dont il assortit ses menaces ridicules et ses grossièretés d'homme qui se sent placé à l'abri de toute correction, grâce à ses infirmités !...

En lâchant sa bile, Rousseau ne s'est pas aperçu qu'il nous donnait l'occasion de faire une utile constatation.

C'est depuis l'arrivée des socialistes à la Mairie que ce système d'*aqueduquage* a commencé à être amélioré et que différents quartiers ont été mis à l'abri des inondations provenant des pluies d'orage.

En 1893, 71,852 fr. ont été dépensés pour les aqueducs des boulevards de Lyon et de Reims.

La même année, 249,367 fr. sont employés à la construction de l'égout collecteur du quai du Sartel.

En 1894, on aqueduque les rues de Courbet, Ingres, Philippe-Lebon, Mons, Beaumarchais et dix autres.

En 1895, mêmes travaux dans dix-neuf rues et en 1896, dans treize.

En 1896, l'égout collecteur du Sartel est achevé.

En 1897, 1898 et 1899, des sommes considérables sont dépensées sur tous les points de la ville pour ces mêmes travaux d'assainissement et de voirie.

Voilà à quoi les socialistes ont consacré les finances municipales, ô Jésuites de l'U. S. et P. !...

Merci à Achille de nous avoir fourni l'occasion de le rappeler.

AUX OUVRIERS

Camarades, c'est demain que vous aurez à élire votre Conseil municipal.

Demain, vous aurez à prouver à vos camarades de classe que vous leur avez maintenu votre confiance.

Demain, vous terrasserez définitivement la réaction cléricale et capitaliste qui veut faire de vous des esclaves.

Vous direz par votre vote combien les adversaires du Parti ouvrier ont insulté votre conscience de travailleurs honnêtes en cherchant par d'odieuses et nombreuses calomnies à salir les travailleurs que le prolétariat roubaisien avait envoyés siéger à l'hôtel de ville pendant huit années.

Camarades, vous êtes le nombre, vous êtes la force, vous pouvez tout.

Devant l'urne, votre bulletin de vote vous fait les égaux des patrons millionnaires qui vous exploitent sans merci.

Vous pouvez leur prouver, en leur infligeant une sanglante défaite que vous savez vous venger et que vous vous souvenez.

Travailleurs ! c'est votre classe qui doit sortir victorieuse de la lutte de demain.

Vous ne donnerez pas la joie aux adversaires du salariat de constater que vous avez failli à votre devoir.

Républicains et socialistes, vous irez tous aux urnes contre la coalition réactionnaire et cléricale.

Et demain le soir dans une immense allégresse, vous acclamerez le triomphe de la République.

VIVE LE PARTI OUVRIER.

**

Rassurons nos amis sur le secret du vote. Qu'ils ne craignent pas de venir au scrutin avec des bulletins de vote dont le papier diffère de celui de nos adversaires.

Tous les présidents des bureaux de vote, qui **seuls prennent les bulletins** et les déposent dans l'urne, seront des camarades socialistes.

Il n'y a donc aucune crainte à concevoir, tous les ouvriers pourront voter librement et sans danger.

LES SOCIALISTES ET LA PATRIE

On dénie aux socialistes le droit de se dire patriotes.

Nous ne le sommes pas, évidemment, à la façon de M. Motte qui ruine la France au profit de la Russie, où il fait construire des usines ; pas plus qu'à la façon des francs-fileurs fils de patrons de 1870, voire même à la façon des Bulteau qui bénissaient sur la place de Roubaix les armées prussiennes envahissant la France.

Nous ne le sommes pas non plus ; à la façon de M. Chatteleyn, qui n'a jamais été soldat, ni des fils de patrons « ouvriers d'art » qui furent au... grenadier.

Mais, nous le sommes à la façon de la famille du Maire de Roubaix, Henri Carrette.

Pendant la guerre de 1870-71, due à l'impératrice, instrument des jésuites, le maire de Roubaix et ses trois frères étaient sous les drapeaux :

Henri Carrette, maire, était aux mobilisés du Nord, commandant Paul Defresne, capitaine Lestienne, frère du président actuel du Tribunal de Commerce. Il prit part au combat de Bapaume.

Informé que Carrette venait d'être père, le commandant Defresne voulut renvoyer Carrette dans ses foyers : il s'y refusa.

Son frère Edouard qui servait dans la marine, était chez lui, à Roubaix, en convalescence, au moment de la déclaration de guerre, il fut rappelé sous les drapeaux.

Un autre frère, Joseph Carrette, s'engage dans l'artillerie, au moment de la déclaration de guerre : il avait 19 ans à l'époque.

Un autre frère, Emile Carrette, soldat au 93e de ligne, fut fait prisonnier à la capitulation de Metz ; il resta huit mois en captivité dans les prisons d'Allemagne.

Est-ce suffisant Messieurs les pitriotes cosaques ?

Pendant ce temps là vos parents tripatouillaient les urnes électorales, balayaient les bureaux de la Préfecture, ou filaient en Belgique emportant, chevaux et fusils, et en criant : « A la frontière » !

Ah vous bavez sur les travailleurs qui sont les seuls à se faire trouer la peau à la guerre !

Taisez-vous reptiles et saluez les seuls patriotes ; saluez le Parti ouvrier.

UNE INFAMIE

On ne compte plus les infamies relevées à l'actif des jésuites de l'Union Catholique Sociale et antipatriotique.

Cependant, il en est une qui vient d'être placardée en ville, contre l'honorable citoyen Lepers, dans laquelle l'auteur se livre aux basses calomnies et aux insinuations les plus viles.

Justement ému, le citoyen Lepers, a envoyé aux journaux de la localité une lettre que nous reproduisons et qui prouvera au corps électoral, à tous les honnêtes gens de Roubaix, combien les adversaires du Parti ouvrier, sont des gens vils et sales.

« Monsieur le Rédacteur de l'*Egalité*,

» Une affiche placardée sur les murs de la ville, contient contre plusieurs conseillers municipaux et contre moi-même, des attaques odieuses que je me réserve de poursuivre devant les tribunaux.

» Je proteste avec énergie contre ces attaques déloyales qui déconsidèrent aussi bien ceux qui les lancent que ceux qui les accueillent.

» Mon calomniateur a menti ; la justice l'établira pour sa plus grande confusion.

» L'effet qu'il espérait en tirer sera nul ; le corps électoral se chargera de le lui faire savoir.

» Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» LEPERS, Achille. »

LE COMITE RÉPUBLICAIN

CONTRE LES COSAQUES

Le comité radical, dit comité républicain, vient de faire afficher la déclaration suivante :

ELECTEURS RÉPUBLICAINS !

Le comité républicain, réuni en assemblée générale, a décidé de ne pas présenter de candidats aux élections municipales.

Il engage les électeurs républicains à donner leurs voix aux candidats qui, adversaires résolus de toute compromission cléricale, se déclarent les défenseurs déterminés des lois scolaire et militaire.

Electeurs républicains !

Vous n'accorderez pas vos suffrages à ceux qui, s'ils arrivaient en majorité au Conseil municipal, choisiraient des délégués sénatoriaux réactionnaires et subventionneraient les écoles cléricales, où l'on élève les jeunes gens dans la haine de nos institutions, au détriment des écoles laïques que le *Journal de Roubaix* lui-même appelle les écoles neutres.

ELECTEURS RÉPUBLICAINS,

Pas d'abstentions ! à la coalition de toutes les forces réactionnaires, opposons la coalition de toutes les forces républicaines.

RÉPUBLICAINS,

La République n'a rien à craindre avec nos adversaires actuellement à la mairie ; **elle aurait tout** à redouter avec la coalition qui a nom Union Sociale et Patriotique.

Le Comité républicain croit bien servir la République en engageant les électeurs à voter contre la liste de l'Union Sociale...

Vive la République !

Pour le Comité républicain,
Le Président,
G. MONVOISIN.

Erratum. — Nous avons publié hier la protestation d'un ex-agent de sûreté dont la signature a été mal imprimée. Il s'agissait de M. DELCOURT, ancien agent de sûreté et non « Delevar ».

Prolongation de la foire. — Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que la durée de la foire est prolongée jusqu'au 27 de ce mois.

Les sociétés nouvelles. — Par arrêté préfectoral en date du 30 avril la société chorale, dite « La Phalange lyrique » dont le siège est chez M. Félicien Ouvry, rue du Chemin de fer 45, à l'estaminet Lillois, a été autorisée à se constituer légalement.

Le président, est M. A. Delannoy, le vice-président, M. Deneufcourt.

Une disparition. — Mme Thérèse Mignon, femme Marissal, demeurant 106, rue de l'Ommelet est venu déclarer, à M. le Commissaire de police du 6e arrondissement, que depuis le 1er mai, à 9 heures du matin, elle est sans nouvelles de son logeur Emmanuel Vanortselier, né à Temsche, le 25 mars 18..

Ce vieillard était parti pour toucher à l'Hospice sa pension mensuelle de 10 francs, et on ne l'a plus revu.

Il était vêtu d'un veston noir, pantalon gris foncé, casquette de soie noire, chaussé de bottines fourrées.

Libre-Pensée. — La Société de la Libre-Pensée, pour cause des Elections, ne se réunira que le dimanche 13 mai 1900.

Grand Cirque Russe Berthelow. — Samedi soir 5 mai, à 8 h., grande fête select et de gala pour les sensationnels débuts de M. Ferlini, sportsman Jockey, champion des deux Amériques. M. Pearson, le roi des jongleurs équilibristes sur un cheval sans selle.

« La guerre sino-japonaise 1895-1896 », brillante pantomime à grand spectacle en 3 actes et 3 tableaux, interprétée par 200 personnes et le corps de ballet, dimanche 6 et lundi 7 mai.

A 3 heures, extraordinaire matinée de famille terminée par la Guerre Sino-Japonaise.

Moitié prix à toutes les places pour les enfants.

Le soir, à 8 heures, représentation équestre avec tous les débuts et la pantomime.

Le Grand Lavatory LOUIS, coiffeur, rue Faidherbe, 45, est transféré même rue,

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 4 mai 1900

NAISSANCES. — Pierre Meunier, rue du Tilleul, cour Ghesteur, 22. — Etienne Dubar, rue de Mouvaux, 45. — Louis Dujardin, rue Voltaire, cour Dubailly, 2. — Victor Daelman, rue d'Arcole, cour Rutkawsky, 2. — Marie Leveugle, rue Decrème, cour Vanrobays, 5. — Madeleine Drion, rue Philippe-le-Bon, 9. — Auguste Vandeporte, boulevard de Cambrai.

DÉCÈS. — Marie Allouin, 50 ans, rue Decrème, 210. — François Lienhart, 2 mois, rue du Fort, 72. — Philippe Schmidt, 64 ans, rue Colbert, 2. — Alice Slosse, 19 ans, rue Grétry, 10. — Raymonde Dequerc, 3 mois, rue des Vélocipèdes, 26. — Mélanie Vergeylen, 58 ans, rue Longhaie, cour Baas, 6. — André Fraignac, 8 jours, rue de Lille, 52.

TOURCOING

Elections municipales. — Voici la liste de concentration républicaine, que nous publions à titre documentaire :

Gustave Dron, député, conseiller sortant.
Victor Cocheteux, cons. sort.
Henri Coppin, cons. sort.
Maurice Cordier, cons. sort.
Paul Corion, commerçant.
Pierre Darras, instituteur retraité.
Jules Dassonville, industriel.
J.-B. Decavèle, commerçant.
Auguste Ducoulombier, Conseiller sortant.
Delphin Dumortier, Conseiller prud'homme.
Henri Dumortier, Conseiller sortant.
Alexandre Duvillier, ancien ourdisseur.
Victor Flament, Conseiller sortant.
Louis Grau, id. id.
Hippolyte-Honoré Colson, Conseiller sortant.
Jules Ladsous, Conseiller sortant.
Henri Lefebvre id. id.
Charles Leplat, id. id.
Emile Lecomte, id. id.
Abel Leveugle, id. id.
Henri Loridan, id. id.
Charles Loridant, id. id.
Victor Maertens, Négociant.
Paul Martin, conseiller sortant.
Paul Massard, conseiller sortant.
Henri Masurel-Leclercq, conseiller sortant.
François [illegible]relio, conseiller sortant.
Désiré Parsy, conseiller sortant.
Henri Quivron, conseiller prud'homme.
Alfred Rompteau, trieur.
Ernest [illegible]aison, conseiller sortant.
Léon Salembien, id.
Gustave [illegible]calbert, id.
Désiré Six, marchand-boucher.
Florent Voogt, tisserand.
Arthur Campion, commerçant.

CROIX

Conférence publique. — Aujourd'hui samedi 5 mai, à 8 h. 1/2 du soir, chez le citoyen Hurtebise, Grande Place, réunion publique et contradictoire, avec le concours du citoyen GOSSELIN, délégué du Comité fédéral.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A ROUBAIX

Une nouvelle grève s'est déclarée hier, chez Richardot, rue de Tourcoing ; quarante apprêteurs se sont mis en grève, pour l'application de la loi dite « Millerand-Colliard. »

Aucun changement n'est survenu depuis hier dans la situation des grèves des filatures Mulliez frères, Dilliès, Catteau, Wibaux-Florin, Moyant.

A la filature Cavrois-Mahieu, la grève est terminée. Les ouvriers ont obtenu une augmentation.

Chez Amédée Prouvost, 124 ouvriers qui avaient continué à travailler, chôment forcément aujourd'hui.

Même situation dans les teintureries Wattel-Ferrier et Hubaux frères.

A TOURCOING

Neuf nouvelles grèves sont à signaler aujourd'hui.

Chez M. Destombes-Gran, rue des Carliers, les ouvriers qui étaient rentrés hier matin au travail l'ont à nouveau quitté vers huit heures demandant un minimum de salaire de 20 fr. pour les rattacheurs.

A la filature Masurel frères où l'on annonçait une reprise de travail, les ouvriers sont encore en état de chômage.

A la filature Charles Tiberghien, rue du Dragon, vingt-cinq rattacheurs en plus sont en grève.

A l'établissement de la rue de l'Alma 65 ouvriers mécaniciens ont repris le travail.

Grève de 11 teinturiers chez M. Florian Delplanque, rue Desurmont.

Les ouvriers réclament 0.03 d'augmentation.

Grève à la filature Desprez et Dutertre rue du Haze, où les ouvriers fileurs et rattacheurs réclament le salaire de 12 heures pour 11.

— Chez Duvillier-Motte rue des Orphelines, 8 fileurs, 11 rattacheurs et 8 bacleurs réclament 1/12 d'augmentation.

A la filature Herbaux, rue [illegible], 20 rattacheurs sur [illegible] et 4 fileurs sur 1[illegible] ont cessé le travail.

— Chez Charles-François Flipo, filature de coton, rue Winocq-Chocquel, 32 rattacheurs se sont mis en grève demandant 8 0/0 d'augmentation.

— A l'établissement Sion, rue du Général-Drouot, 7 filateurs, 13 bacleurs, 29 rattacheurs réclament le salaire de 12 heures de travail pour 11 heures.

— Chez Desurmont, rue du Cimbale, 13 rattacheurs demandent un minimum de salaire de 22 francs, 15 bacleurs un minimum de 11 francs, 7 débourreurs la paie de 12 heures pour 11 heures et 28 soigneuses 1/2 centime d'augmentation au kilo.

Une entrevue des patrons et ouvriers a eu lieu hier matin à 10 heures, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, en présence de MM. Vincent, préfet du Nord et Dron, député, maire de la ville.

Cette entrevue a été du commencement à la fin très courtoise. Aux différentes questions posées par M. le préfet, les ouvriers ont répondu avec une entière franchise.

Le Préfet donne alors une explication. D'après lui, le véritable esprit de la loi en limitant le travail à 11 heures, n'a eu pour but que la protection du travail des femmes et des enfants.

M. Dron, dit que les patrons devraient afin d'accorder satisfaction aux ouvriers, d'accorder le même salaire pour 11 heures le travail que pour 12 heures.

Il propose aux patrons un délai à condition qu'ils s'engagent à établir un nouveau tarif.

M. le Préfet est du même avis.

Les délégués ouvriers ont fait remarquer que n'ayant pas le mandat de répondre, sur le champ, ils devaient prendre l'avis de leurs camarades.

Ils ont promis de faire connaître la décision des grévistes dans l'après-midi.

Le Préfet a quitté Tourcoing par le train de 12 h. 55.

Les délégués ont fait savoir dans l'après-midi à M. Dron qu'ils ne donneraient leur réponse que ce matin après avoir eu une entrevue avec M. Romain Flipo.

Dans plusieurs usines les ouvriers ont repris le travail après avoir obtenu satisfaction.

A LILLE

Contrairement à la déclaration d'un de nos confrères, d'après qui la fin de la grève était en perspective, la grève tend au contraire à prendre des proportions de plus en plus importantes.

Les filatures de lin

Chez Pouillier-Longhaie rue de Valenciennes, les ouvriers de la retorderie se sont mis en grève au nombre d'une quarantaine réclamant une augmentation de 0,25 par jour.

Les émoucheteurs de cette maison avaient repris le travail avant-hier dans la journée ayant obtenu satisfaction sur l'augmentation demandée.

Chez Dassonville, rue des Sarrazins

La filature et le dévidage sont arrêtés. Tous les ouvriers demandent une augmentation de 0 fr. 25 par jour.

Les grévistes sont au nombre de 150.

Chez Delattre, rue de Juliers, les ouvrières de la filature et de la préparation se sont mises en grève, au nombre de deux cents, demandant une augmentation de 0,25 c. par jour.

Chez Swedden-Tanguy, rue d'Arcole, la filature est complètement arrêtée ; les grévistes sont au nombre de 580. Tous réclament une augmentation variant de 0 fr. 25 à 0 fr. 40 par jour.

Il y a des ouvrières qui sont mères de famille et qui gagnent dans cette maison *1 fr. 40 par jour.*

Les filatures de coton

Aux 18 filatures de coton qui étaient en grève et que nous avons signalées dans nos précédents numéros, viennent s'ajouter trois nouvelles maisons.

1° Chez Lefebvre-Horreng les fileurs et rattacheurs se sont à leur tour mis en grève réclamant une augmentation proportionnelle de 9 0/0.

2° Au tissage d'Haubourdin, société anonyme, les tisseurs se sont mis en grève au nombre de 200, ils réclament :

1° Une augmentation de un demi centime au mètre sur les toiles ;

2° Une augmentation de 2 centimes au mètre sur les métiers Jacquart.

3° La suppression du broyage, travail qui consiste à rattacher les fils des rouleaux avec ceux des métiers. Ce travail nécessite un arrêt d'une journée.

4. Les ouvriers aux serviettes demandent une augmentation d'un centime au mètre pour celles en coton.

Notons que pour le tissage, les ouvriers sont payés moins que partout ailleurs.

Une délégation s'est rendue au tissage pour exposer les revendications.

Le patron refusant toute concession, a déclaré que s'il faisait travailler, c'était *par pitié et par charité !* Tirons l'échelle ! Jamais patron n'en a dit de pareille !

Chez Ferrand, rue des Stations, les tisserandes et cannetières se sont mises en grève, réclamant une augmentation de salaire variant de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 par jour.

La manifestation de vendredi

Les grévistes sont partis à 9 h. 1/2 de la Maison du Peuple et ont suivi l'itinéraire suivant :

Rues de Béthune, de l'Hôpital-Militaire, du Palais, Grande Place, rue des Manneliers, Place du Théâtre, rue Grande-Chaussée, place St-Martin.

Rues de Gand, de Thionville, du Pont-Neuf, du Metz, St-Sébastien, St-André, place St-André, rues du Magasin, St-André, de la Monnaie, Basse, Esquermoise, Grand'Place, rue Neuve, Maison du Peuple.

Le cortège a traversé les rues en silence ; aucun incident n'a éclaté sur son passage. Les ouvriers ont de nouveau démontré que les travailleurs ont de l'ordre et de la discipline dans leur organisation.

SUNLIGHT SAVON
est sans rival pour le ménage.
Il lave le linge facilement et rapidement.
On l'emploie dans le monde entier.
POURQUOI ?
Parce qu'il est :
PUR,
BON MARCHÉ,
ÉCONOMIQUE
Adresser une carte postale à Lever frères, Société anonyme, 5, rue Faidherbe, Lille, qui enverront une liste de débitants de SUNLIGHT Savon aux ménagères qui ne pourraient s'en procurer.

SANG-ESTOMAC
GUÉRISON DE LA GOUTTE
Docteur *BOLE*, licencié ès science
Grande-Rue, 82, ROUBAIX
(face rue du Collège)
Tous les jours de 1 heure à 3 heures
Sauf le Lundi

LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s/-MER
Autorisée par arrêté ministériel du 10 Janvier 1900
GROS LOT
250.000f
1 lot de 100.000 fr.
1 lot de 50.000 — 1 lot de 20.000
1 lot de 10.000 fr.
15 lots de 5.000 fr. ... 75.000 fr.
30 — 1.000 ... 30.000
30 — 500 ... 15.000
1500 — 100 ... 150.000
1586 lots répartis en deux tirages pour 700.000 fr.
Tous les lots sont payables en argent
1er TIRAGE
10 JUILLET 1900
1 gros lot de 100.000 fr.
1 lot de..... 20.000f | 3 lots de 5.000f 15.000f
10 lots de 1.000f 10.000 | 10 — 500 5.000
500 lots de 100 fr. 50.000 fr.
Le Billet : 1 fr. (Joindre enveloppe affranchie portant adresse p. le retour). On trouve des billets dans toute la France, chez les princip. débit. de tabac, libraires, etc. (Remises aux Marchands) et au Siège du Comité : 35, r. Miromesnil, Paris.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 4 mai

ALCOOLS	3	4
Cour.	3[illegible] 50	3[illegible] 50
Proch.	[illegible]	3[illegible] 0
4 mai	37 5[illegible]	37 50
4 der.	37 0	3[illegible] 00

BLÉS	3	4
Cour.	[illegible]5	1[illegible] 75
Proch.	20 00	19 95
M.-J.	2[illegible] 5[illegible]	2[illegible] 55
4 mai	2[illegible] 50	2[illegible] 4[illegible]
4 der.	00 00	00 00

SEIGLES	3	4
Cour.	1[illegible] 75	1[illegible] 75
Proch.	14 50	14 50
M.-J.	14 50	14 50
4 mai	14 75	1[illegible] 75
4 der.	00 00	00 00

AVOINES	4	3
Cour.	17 50	17 50
Proch.	1[illegible] 50	17 50
M.-J.	[illegible]7 60	17 5[illegible]
4 mai	1[illegible] 5	1[illegible] 00
4 der.	[illegible] 0	00 00

LIN	4	3
Cour.	7[illegible] 25	75 0
Proch.	[illegible]	74 00
4 mai	73 5	72 25
4 der.	[illegible]4 50	6[illegible] 75

COLZA	4	3
Cour.	6[illegible] 25	63 75
Proch.	[illegible] 00	63 50
4 mai	6[illegible] 25	64 25
4 der.	62 75	62 50

FARINES	4	3
Cour.	2[illegible] 75	25 75
Proch.	26 25	2[illegible] [illegible]
M.-J.	27 0[illegible]	2[illegible] [illegible]
4 mai	2[illegible] 25	28 25
4 der.	00 0	0[illegible] 00
Corb.	[illegible] 50	

SUCRES	4	3
Cour.	[illegible] 00	[illegible] 00
Proch.	32 12	[illegible]2 25
M.-J.	32 37	[illegible]2 62
4 mai	0[illegible] 0	[illegible] 00
4 oct.	00 00	2[illegible] 37
Roux	3[illegible] 75 à 31 [illegible]	
Raf.	104 50 à 106	
Cires	00 0 à	

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie [illegible], 28, Rue de Fives, 28.